

Commune de

CLERMONT

PLAN LOCAL
D' URBANISME

DECLARATION DE PROJET
MISE EN COMPATIBILITE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT
PROVISOIRE

4b

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
"Territoire communal"

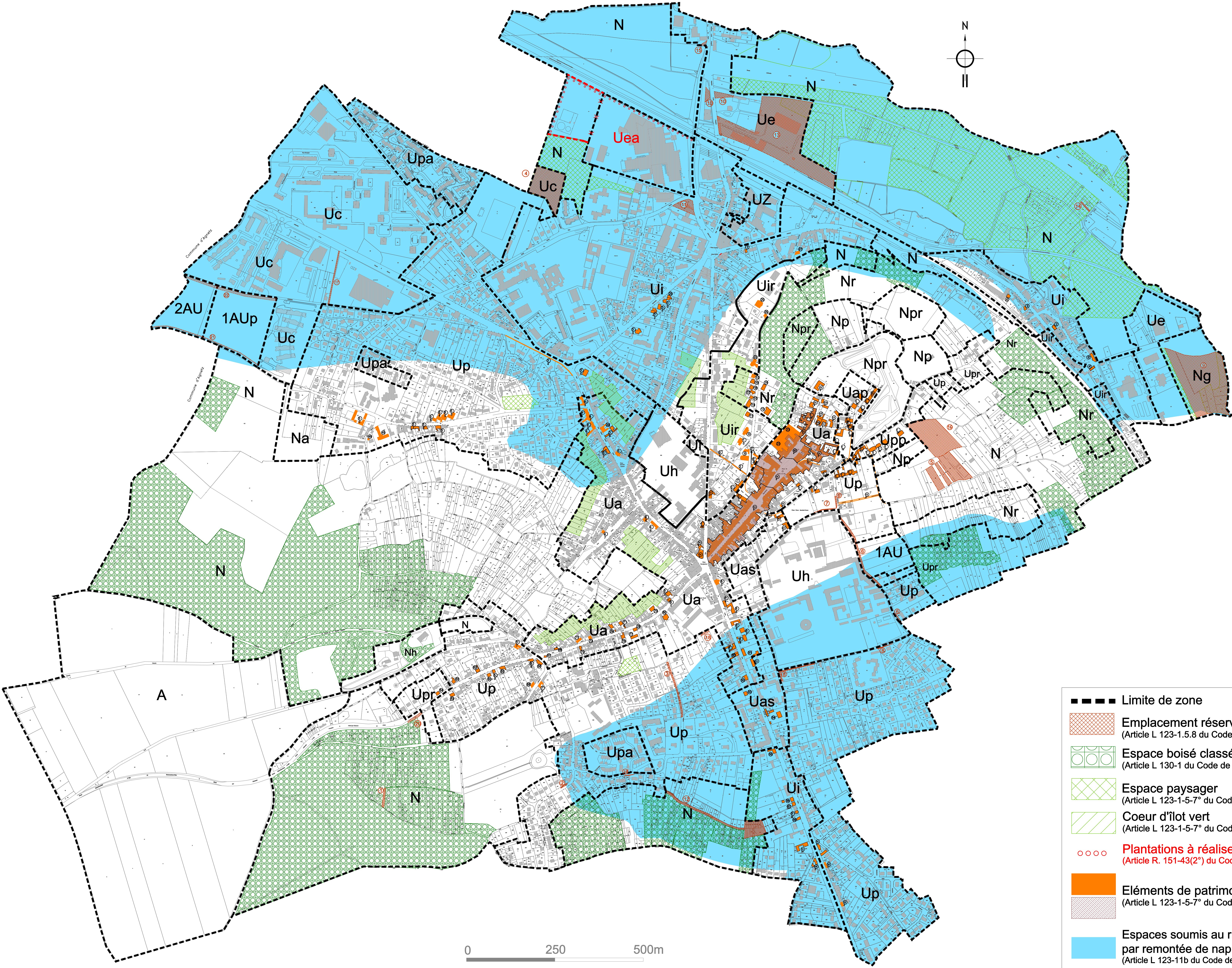
Echelle : 1/4000e

Nom de Zone

- Ua : Centre ancien
Uas : Secteur sud
- Uc : Zone d'habitat collectif, de services et d'équipements d'intérêt général
- Ui : Zone intermédiaire mixte (collectif et pavillonnaire)
Uir : Secteur soumis à des risques naturels
- Up : Zone à dominante pavillonnaire
Upr : Secteur soumis à des risques naturels
Upa : Secteur pavillonnaire dense
- Ue : Zone à dominante d'activités
Uea : Secteur à dominante d'activités de la société laitière de Clermont
- Uh : Zone d'activités hospitalières
- UZ : Périmètre de la ZAC
- 1 AU : Zone à urbaniser
2 AU : Zone à urbaniser
1 AUp : Zone à urbaniser dédiée aux équipements publics ou d'intérêt général
- N : Zone naturelle de protection stricte
Nh : Secteur du domaine de l'Hermitage
- Np : Secteur de patrimoine (Chatellier)
- Npr : Secteur soumis à des risques naturels

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Réalisation d'une sente piétonne chemin d'Original	250 m²	Commune
2	Aménagement d'une voirie Rue de Koffeleux	68 m²	Commune
3	Aménagement de voirie rue des Vignes Blanches	692 m²	Commune
4	Equipement public	8181 m²	Commune
5	Aménagement lié aux loisirs sur le site "le Vignoble"	6150 m²	Commune
6	Aménagement de voirie rue Duchemin	1122 m²	Commune
7	Aménagement voirie Rue de Saint-André	68 m²	Commune
8	Aménagement de voirie rue du Chemin Blanc	372 m²	Commune
9	Aire d'accueil des gens du voyage	22000 m²	Communauté de communes
10	Corseur Rue L. Pergaud RD 916	985 m²	Communauté de communes
11	Aménagement du corseur de la Isotrie	1497 m²	Communauté de communes
12	Bassin de rétention et voie d'accès	3690 m²	Communauté de communes
13	Projet parking Nord	33000 m²	Communauté de communes
14	Forages d'eau potable	138 m²	Communauté de communes
15	Corseur bueilles d'accès RD 916 - RN31	105 m²	Communauté de communes
16	Aménagement de voirie Rue de Bathencourt	25 m²	Commune
17	Cheminement piétonnier entre Rue des Sables et Avenue Gambetta	483 m²	Commune
18	Eclairage de la rue des Ursulines	123 m²	Commune
19	Nouveau cimetière	8658 m²	Commune
20	Aménagement de voirie rue Pierre Vénrot	279 m²	Commune
21	Elargissement de la rue de Fay	563 m²	commune
22	Elargissement de la rue des Sables	1 621 m²	commune



- ■ ■ ■

 Limite de zone
- Emplacement réservé
(Article L 123-1.5.8 du Code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé - POS
(Article L 130-1 du Code de l'urbanisme)
- Espace paysager
(Article L 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme)
- Coeur d'îlot vert
(Article L 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme)
- ○ ○ ○

 Plantations à réaliser
(Article R. 151-43(2°) du Code de l'Urbanisme)
- Eléments de patrimoine
(Article L 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme)
- Espaces soumis au risque d'inondation par remontée de nappe
(Article L 123-11b du Code de l'urbanisme)